Demande de renouvellement de la licence de Professionnel des fiducies et des successions (MTI[MD])

Veuillez remplir le présent formulaire et le faire parvenir à CSI :

Télécopieur : 1 866 866-2660 (Canada et É.-U.) or 416 359-0486
Adresse : 200 Wellington Street West
15e étage, Toronto, (Ontario) M5V 3C7

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne au ww.csi.ca

Lors d'une inscription en ligne, s'il y a lieu, les rabais et les taxes appropriés seront calculés

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ***Renseignements obligatoires*** (Remplir toutes les parties en MAJUSCULES.)

N° de dossier : _____

Vérification de l'identité : Date de naissance (aaaa/mm/jj) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Sexe : ○ Masculin ○ Féminin

Langue de correspondance : ○ Français ○ Anglais

Courriel principal : _____ Autre courriel : _____

Téléphone au domicile : _____ Téléphone au bureau : _____

Adresse au bureau

Titre du poste : _____ Employeur : _____

Numéro et rue : _____ App./Bureau : _____

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____ Code postal : _____

Adresse au domicile

Numéro et rue : _____ App./Bureau : _____

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____ Code postal : _____

Nota : Veuillez vous assurer de mettre à jour votre profil dans le répertoire MTI[MD].

DÉCLARATION ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Je déclare avoir rempli cette demande aussi exactement que possible, et je fais, par la présente, une demande de renouvellement du titre de MTI[MD].

Je confirme que :

○ Il n'y a eu aucune allégation avancée ou plainte portée contre moi de nature juridique, criminelle ou disciplinaire en relation avec ma conduite professionnelle.

-ou-

○ Des allégations **ont été/sont** avancées ou des plaintes ont été/sont portées contre moi devant des instances judiciaires, criminelles ou disciplinaires, en relation avec ma conduite professionnelle ("Question relative à ma conduite professionnelle"). Je joins la documentation afférente à la question relative à ma conduite professionnelle, y compris les détails des mesures disciplinaires qui ont été prises à cet égard. Si je choisis cet énoncé, je comprends et conviens que cette documentation sera envoyée à CSI, et transmise au Comité de déontologie des titres professionnels.

-et-

○ Je comprends que la demande sera assujettie aux procédures énoncées dans le Code de déontologie et le Processus de révision en cas de faute déontologique du MTI[MD].

De plus, en signant ci-dessous, je consens à adhérer et à me conformer à ce qui suit :

- Code de déontologie du MTI[MD] et le Processus en cas de faute déontologique de CSI (tel que décrit sur le site web)
- Contrat de licence d'utilisation de la marque déposée MTI[MD] **(Voir page 2 de ce formulaire)**
- Exigences relatives à la formation continue des MTI[MD] (tel que décrit sur le site web)

Signature du candidat: _____ Date de la demande _____

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les droits doivent être réglés en dollars canadiens. Le paiement peut être fait par mandat, par chèque certifié, par chèque (corporatif) de l'employeur ou par carte de crédit (Visa, MasterCard ou AMEX). Les chèques et mandats doivent être libellés à l'ordre de Formation mondiale CSI. Les demandes doivent être accompagnées du paiement approprié afin de permettre le traitement de votre inscription.

Veuillez inclure : Frais de renouvellement de licence 275,00 $ plus les taxes applicables* (Ces frais sont non remboursables.)

*** NOTE: veuillez référer au https://www.csi.ca/student/fr_ca/student/policies/fees.xhtml#taxes - Renseignements fiscaux**

IMPORTANT : Des frais administratifs de 50 $, taxes en sus, s'appliqueront pour les renouvellements tardifs.

Si vous détenez 2 de ces titres professionnels de CSI ou plus en règle (FCSI^{MD}, CIWM, PFP^{MD}, CIM^{MD} ou MTI^{MD}), vous pourriez être éligible pour un rabais :

Nombre de titres en règle de CSI que vous détenez	1	2	3	4
Rabais par titre	$0	$50	$100	$150
Coût par titre après le rabais	$275	$225	$175	$125

Offre de FC liée au perfectionnement professionnel destinée EXCLUSIVEMENT aux détenteurs de titres :

- ○ **Abonnement donnant accès à l'ensemble de la FC pendant 1 an : 99 $**
- ○ **Forfait comprenant 3 cours de FC liée au perfectionnement professionnel : 49 $**

(Remarque : Vous pouvez seulement choisir l'une des deux options ci-dessus.)

Paiement par : ○ Mandat ○ Chèque certifié ○ Chèque (corporatif) de l'employeur, au montant de : _____ $

Veuillez facturer : ○ Nº de compte d'entreprise (seulement si le payeur est l'employeur) Nº: _____ _____ $

Paiement par carte de crédit : ○ Visa ○ MasterCard ○ Amex _____ $

Nº de la carte : _____ Date d'expiration (mois/année) : _____

Nom du titulaire : _____ Signature: _____

☐ Veuillez cocher cette case si vous envoyez votre demande par télécopieur. Si vous télécopiez ce formulaire, vous devez payer par carte de crédit. Les demandes envoyées à la fois par télécopieur et par la poste peuvent donner lieu à une double facturation.

REMARQUE : Afin de respecter les normes PCI (Payment Card Industry), CSI n'acceptera pas les formulaires reçus par courriel qui renferment de l'information relative au paiement. Ces formulaires seront supprimés immédiatement. Pour éviter les retards, veuillez nous transmettre votre formulaire par télécopieur ou par la poste.

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DE LA MARQUE DÉPOSÉE MTI^{MD}

En tant que détenteur du titre MTI^{MD} décerné par Formation mondiale CSI (CSI), vous êtes autorisé à utiliser la marque déposée MTI^{MD} (la « marque déposée »).

1. Le titulaire de licence reconnaît par la présente que CSI est propriétaire de tous les droits, titres et intérêts à l'égard de la marque déposée.
2. Par la présente, CSI accorde au titulaire de licence une licence non exclusive d'utilisation de la marque déposée relativement à la prestation de services financiers au public, et ce, pour une période d'un an à compter de la date à laquelle le titre de MTI^{MD} vous a été accordé. Le titulaire de licence reconnaît expressément qu'il ne jouit pas, du fait de son titre, du droit d'utiliser la présente licence autrement que d'une manière conforme aux conditions de celle-ci. La présente entente et la licence accordée aux termes de celle-ci sont renouvelées automatiquement chaque année pour une autre période d'un an sur paiement des droits de renouvellement annuels du titre, à la condition que le titulaire se conforme par ailleurs à toutes les exigences liées au titre de MTI^{MD} et communiquées à ce dernier par CSI.
3. Afin de préserver le droit d'utilisation de la marque déposée MTI^{MD}, le titulaire de licence s'engage à respecter toutes les normes établies par CSI concernant la nature et la qualité des services à fournir relativement à la marque déposée. CSI doit communiquer ces normes au titulaire de licence de temps à autre, lesquelles incluent, notamment, le Code de déontologie des MTI^{MD}. Le titulaire de licence s'engage aussi à obtenir les crédits de formation continue exigés par CSI.
4. Le titulaire de licence convient que CSI peut surveiller la prestation des services fournis par le titulaire de licence relativement à la marque déposée et que, si CSI établit que la qualité de ces services ne respecte pas les normes fixées par CSI, ce dernier peut, moyennant un préavis de 60 jours, résilier la licence d'utilisation. Le titulaire de licence convient avec CSI que la décision définitive à l'égard de la résiliation de la présente licence relève du Comité d'éthique des MTI^{MD}. Advenant la résiliation de la présente licence, le titulaire de licence doit immédiatement cesser d'utiliser ou d'afficher la marque déposée MTI^{MD} à quelque fin que ce soit.
5. Le titulaire de licence doit en tout temps afficher la marque déposée conformément aux lignes directrices d'affichage de la marque déposée:

   En tant que titulaire de licence de la marque déposée:

   - Vous pouvez utiliser la marque déposée comme un symbole visuel distinctif du titre de MTI^{MD} pouvant être facilement reconnu par des employeurs, des collègues et des clients. Essentiellement, en tant que détenteur du titre professionnel, vous pouvez utiliser cette marque comme sceau de qualité et d'intégrité.
   - La marque déposée ne peut être modifiée, de quelque façon que ce soit.
   - Afin d'assurer que la marque déposée apparaît correctement, toute reproduction de la marque déposée doit être faite à partir d'une illustration prête à photographier, fournie par CSI.
   - La marque déposée peut être utilisée pour désigner un groupe de personnes; toutefois, chacun des membres de ce groupe doit être détenteur en règle du titre de MTI^{MD}.
   - La marque déposée ne doit pas être utilisée comme faisant partie d'une raison sociale.
   - La marque déposée devrait être placée en regard du nom du titulaire de licence. Cependant, il doit y avoir assez d'espace autour de la marque déposée pour qu'elle ne soit pas reliée aux titres ou grades universitaires du titulaire, ni n'en fasse partie. La marque déposée ne doit pas pouvoir être confondue avec le logo d'une entreprise, ni être placée si près de la raison sociale ou du logo d'une entreprise qu'elle donne au lecteur l'impression que l'entreprise est certifiée.
6. Le titulaire de licence convient d'aviser CSI sans délai de toute circonstance qui pourrait avoir un effet sur sa capacité de continuer à satisfaire aux exigences de la certification.